GENDARMERIE NATIONALE COMPAGNIE OU CESSADAON UNITE (CLAIR) BT PROCES - VERBAL (Nº/ANNÉE) PV 1000 / 97	BORDEREAU D'ENVOI CONSTITUANT AVEC LES PIÈCES QU'IL ÉNUMÈRE LA PROCÉDURE ENREGISTRÉE A L'UNITÉ SOUS LE NUMÉRO INDIQUÉ CI-CONTRE	
Jeudi 11 decembre 1997		ENQUÉTE PRÉLIMINAIRE FLAGRANT COMMISSION ROGATOIRE
LOCALISATION DES FAITS (COMMUNE, LIEU-DIT, CODE DEP.	ARTEMENT)	AUTRE CAS Renseignement administratif

APPARITION DE PHENOMENES ATMOSPHERIQUES NON IDENTIFIES

OBJET DE LA PROCÉDURE

NUMÉRO D'ORDRE	PJĖGES
1 P.V de synthèse 2 Plan de situation	
3 P.V d'audition T G 4 P.V d'audition P G	
5 P.V d'audition C G	
SUITE DU BORDEREAU D'ENVOI SUR LA PAGE SUIVANTE	
M. le Préfet Général, commandant la région aérienne Direction Générale de la Gendarmerie Nationale - Bureau Défense Opération - Section Renseignement AUX ARCHIVES W. le Préfet Général, commandant la région aérienne Direction Générale de la Gendarmerie Nationale - Section Renseignement	vu et transmis par le commandant d'unité 6 JAN 1997
SUR LA PAGE SUIVANTE. Nº 656.1.227 RÉF. C.M. Nº 37400 DÉF./GEND. T. OMA DU 30.07. 1968 - CLASS, 53-11	SDG 484-94-2 750 000 ÉD. 3

GENDARMÉRIE NATIONA	(LE
1	_
UNITÉ	

procès-verbal (*nº/année)* 1000 / 97

RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF

PROCÈS-VERBAL

DE SYNTHESE

N° PIÈCE	N° FEUILLET

. en

ANALYSE ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

CODE UNITÉ

APPARITION DE PHENOMENES ATMOSPHERIQUES NON IDENTIFIES

P Y Adjudant, OPJ, affecté à la compagnie de résidence à

MILLYES) ARTICLE(S) 16 à 19 et 75 à 78 du code de procédure pénale

RAPPORTONS LES OPÉRATIONS SUIVANTES.

PREAMBULE

<u>Circonstances de la saisine</u>:

Le 12 décembre 1997 à 11 heures, le Capitaine R , affecté à l' de , nous avise par téléphone de l'apparition la veille au soir, au-dessus de cet établissement militaire, de phénomènes lumineux.

Il précise que ces faits lui ont été rapportés par le maréchal-des-logis C , chef de poste dans le secteur Nord-Est.

Mesures prises et avis transmis :

Par message, nous rendons compte de ces faits à notre hiérarchie.

EXPOSE DES FAITS

Le 11 décembre 1997 vers 23 heures, un flash lumineux de couleur blanche est aperçu dans le ciel au Nord-Est de , et notamment par deux militaires de l'établissement du matériel de assurant un service de garde.

ENQUETE

Nous établissons un plan de situation afin de déterminer l'emplacement de chacun des témoins entendus et leur champ de vision du phénomène atmosphérique.

(<u>Pièce n°2</u>)

Nous entendons T G , qui se trouvait à son domicile à au moment des faits. Il affirme qu'il a aperçu la lueur en direction du Sud.

(<u>Pièce n°3</u>)

L' enquêteur :

Nous procédons à l'audition de P. G qui effectuait sa ronde de sécurité en compagnie de son chien autour de l' de . Il affirme que la lueur n'était accompagnée d'aucun bruit et que son chien a pris peur.

(Pièce n°4)

Entendu, C G affirme qu'il y a eu une coupure de courant dans le poste qu'il occupait dans le secteur Nord-Est de l' de . Il a aperçu la lueur au-dessus du bois situé face à son poste. Selon lui, la lueur était de couleur bleue.

(Pièce n°5)

Nous prenons contact avec les services de l'E.D.F à
. Nous apprenons que deux micro-coupures de courant se sont
produites le 11 décembre 1997 sur la ligne , reliant
à . Ces micro-coupures sont intervenues respectivement de 22 h 56 mn 5 s, 85 ms à 22 h 56 mn 6 s, 15 ms et de 22 h 56 mn,
7 s, 30 ms à 22 h 56, 14 s, 36 ms.

Nous adressons un message à la Brigade de Gendarmerie de l' Air de , afin de procéder à des vérifications auprès de la base aérienne de . Ces services portent à notre connaissance que dans la nuit du 11 au 12 décembre 1997, un exercice aérien "POKER" s'est déroulé dans la région Nord-Est du territoire national, ce qui a entraîné une activité aérienne intense. Selon ces services, ce phénomène non identifié peut résulter de la post-combustion (augmentation de la poussée des réacteurs) des avions "MIRAGE 2000" en exercice. D'autre part, cet exercice aérien s'est achevé le 11 décembre 1997 à 23 h 20.

Cependant, il est à préciser que la lueur n'a été accompagnée d'aucun bruit et que le phénomène de postcombustion ne saurait entraîner de coupures d'électricité.

En outre, il nous est précisé qu'aucun OVNI n'a été détecté durant cette nuit par la base aérienne de

Poursuivant nos investigations, nous prenons contact avec
M.S A responsable de la discothèque " à , non loin de l'apparition de ce phénomene lumineux. Cette
personne nous informeque le soir des faits son établissement était
fermé et que, de ce fait, le phénomène ne peut être confondu avec les
faisceaux lumineux émis depuis cette discothèque.

Nous prenons également attache avec la station-meteo de . Selon ce service, aucun orage n'a été détecté dans la région de dans la nuit du 11 au 12 décembre 1997. Le phénomène lumineux ne peut donc provenir d'un éclair orageux.

Les investigations menées auprès du personnel de la brigade des Transports Aériens de et de la Base Aérienne de n'apportent aucun élément supplémentaire.

CLOTURE

Des différents renseignements et témoignages recueillis lors de nos investigations, il s'avère que ce phénomène atmosphérique reste inexpliqué.

Fait et clos à

le 6 janvier 1998.

L' enquêteur :

GENDARN	IERIE NATIONALE		CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE
Compagnie	1	ENQUETE PRELIMINAIRE	
Jnité : BT		PROCES - VERBAL	N° PIÈCE N° FEUILLET
C.U.	- PV 01000/97	D'AUDITION DE TEMOIN	3 1
Vu les arti	gné : gendarme F cles: 20, 21-1 et 75 d les opérations suivant Nous trouvant à		l, entendons:
	T G , 43 né le à demeurant ,	ans,	
	, surveillant, nation	alité française,	
•	à dix sept heures et "" Je suis surveilla . H de me coucher à mon d fissures de mon ridea lumière dans ma chamb phénomène car ma fem il y a eu une coupure un éclair. Il n'a ét malchambre, ce flash s . Ce flash pas les raisons de ce j'ailentendu parler du garde durant la nuit établissement, je ne A dix sept heures trent	u de chambre. Ce flash a duré une fra re était éteinte. J'ai été le seul à me était aux toilettes. Juste après, de courant d'environ une minute. Ce é accompagné d'aucun bruit. D'après e situait en direction de était de couleur claire, peut-être bla tte lueur subite. Ce matin, sur mon l fait que certains personnels de l' dernière avaient vu une lueur au-dess sais pas précisément à quelle heure. le douze décembre mil neuf cent quat	hien, à l' de alors que je venais flash" à travers les ction de seconde. La apercevoir ce sinon simultanément, "flash" ressemblait à l'orientation de et nche. Je ne m'explique ieu de travail, en service de us de cet re vingt dix sept, à

dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher."

L'A.P.J.

La personne entendue

a signé au carnet de déclarations

GENDARMERIE NATIONALE

Compagnie:

Unité : BT

ENQUETE PRELIMINAIRE

PROCES - VERBAL

D'AUDITION DE TEMOIN

N° PIÈCE	N° FEUILLET
1_	1.

CADRE RÉSERVÉ AU DESTINATAIRE

C.U.

PV 01000/97

Nous soussigné : gendarme d Vu les articles: 20, 21-1 et 75 du CPP Rapportons les opérations suivantes : Nous trouvant à

, APJ, en résidence à

sur son lieu de travail, entendons:

G , 21 ans, né le demeurant

, appelé du contingent, nationalité française,

qui déclare le seize décembre mil neuf cent quatre vingt dix sept à dix heures et quarante cinq minutes:"------"" Le jeudi 11 décembre 1997, j'ai pris mon service en poste à 13 h 30 et cela jusqu'à 13h 30 le lendemain.

A 21 h 30, je suis parti du poste afin de faire la ronde. J'étais seul. Vers 23 h, je me trouvais en limite de l'enceinte militaire et j'allais pointer, lorsque j'ai vu deux flashes. Où je me trouvais, il n'y a que des bois et des champs. Les flashes se situaient pratiquement en direction du Nord à une distance que je ne peux évaluer. J'ai vu ces flashes juste au-dessus des arbres. Au début j'ai cru à des éclairs, mais en fait cela n'y ressemblait pas, c'était vraiment comme des flashes d'appareil photo. Ces flashes étaient blancs avec un peu de bleu, c'était localisé, les flashes partaient du haut vers le bas, et à chaque fois au même endroit. Je n'ai entendu <mark>aucun brui</mark>t et je n'ai rien vu dans le ciel.

Le chien qui était avec moi a eu peur, au moment du flash il a baissé les oreilles, il semblait inquiet et n'arrêtait pas de regarder par la suite derrière lui, comme s'il y avait quelqu'un. Il s'est calmé dans les nuits qui ont suivi.

Ensuite, j'ai poursuivi ma/ronde et j'ai rendu compte au chef de poste, le MDL , de ce que j'avais observé. D'après ce qu'il m'a dit, il a observé la même chose depuis le poste, et en plus, l'électricité, d'après lui, a été coupée au même moment. C'est la première fois que je vois un tel phénomène, je suis à l' depuis 20 mois.

Lorsque j'ai vu ces flashes, le ciel était nuageux, je crois que c'était la pleine lune, il ventait un peu, il ne pleuvait pas.

Les deux flashes étaient espacés de deux à trois secondes, je ne pourrais pas vous donner le volume que représentait ces flashes mais c'était impressionnant. C'est tout ce que je peux vous dire.

, le seize décembre mil neuf cent quatre vingt dix sept, à onze heures quinze.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration cidessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher." La personne entendue L'A.P.J.

a signé au carnet de déclarations

GENDARMERIE NATIONALE JOMPAGNIE OFFICIALIE UNITÉ BRIGADE DE PROCÉS-VERBAL (NºANNÉE)

ET RÉFÉRENCES (ÉVENTUELLEMENT)

1000

PROCÉDURE

D'ENQUETE

PRALIMINAIRE

PROCÈS-VERBAL D'AUDITION

DE TEMOIN

Nº PIÈCE	N° FEUILLET	

(DATE ET HEURE EN TOUTES LETTRES)

ce jour Seize Décembre mil neuf cent quatre-vingt dix-sept à onze heures,

nous soussigné(s) P Y , adjudant, affecté à la compafnie de en résidence à , officier de police judiciaire, vu les articles - - - 16 à 19 et 75 à 78 - - - - - - - - - - - - - - - - du code de procédure pénale

rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs

NOM, PRENOMS (POUR UN	ERNÉE	
£18	IE FEMME, TOUJOURS INSCRIRE LE NOM DE JEUNE FILLE, ÉVENTUELLEMENT SUIVI DU NOM D'	(EPOUSE)
G	6	
SEXE, DATE ET LIEU DE	NAISSANCE (COMMUNE, CODE DÉPARTEMENT OU PAYS)	NATIONALITÉ (SI ÈTRANGE
ILIATION	■ DANS LES CAS OU CES RENSEIGNEMENTS DOIVENT ÊTRE RECUEILLIS	SITUATION DE FAMILLE
DRESSE COMPLÈTE (8	ATIMENT, ESCALIER, RUE, COMMUNE, CODE POSTAL ET BUREAU DISTRIBUTEUR, ÈVENTUELLEME	ENT N° DE TÉLÉPHONE), PROFESSION
	. dessin	ateur paysagiste.
Nous t	rouvant à l'Etablissement du Matériel d	0
comparait d	evant nous la personne dénommée ci-dess	us. qui entendue
	nous déclare le 16 Décembre 1997 à Onze	
	s actuellement maréchal des logis (VSL)	
	où j'effectué actuellement mon	
	ii 11 Décembre 1997 j'ai été designé de	
	uipe de quatre autres militaires. Notre	
14 heures 1	e 11 Décembre 1997 pour se terminer le	lendemain à 14 heu
on équipe	et moi-même sommes rendus dans l'établi	ssement au point
	ait désigné dans le secteur Nord-Est	
	té chef de poste de 16 houres 30 jusqu'	
	té de responsable durant ce temps je re	
que je n'ai	pas le droit de quitter. Deux de mes c	omersed as obstant
	repos où ils dormaient, et le brigadie	
assurait la	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef P
assurait la	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef P
assurait la A lors éteinte de	repos où ils dormaient, et le brigsdie garde à l'extérieur	r chef P La télévision s'es s retrouvé un cour
assurait la A lors éteinte de instant dan	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef P La télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave
assurait la A lors éteinte de instant dan les vitres	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef P La télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle
assurait la A lors éteinte de instant dan les vitres avait une g	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef P La télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bloue. Elle is situé en face d
assurait la 	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef P La télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle is situé en face d
assurait la 	repos où ils dormaient, et le brigsdie garde à l'extérieur	r chef P la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bloue. Elle is situé en face d é qu'un très court
assurait la 	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef P la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle is situé en face d é qu'un très court
teinte de l'instant dans les vitres les vitres les vait une groste. Cett instant. Ce quand la lu	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef P la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle is situé en face d é qu'un très court marqué que les am-
assurait la 	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef P la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle is situé en face d é qu'un très court marqué que les am- ormale. La lumière
teinte de la teinstant de la teinstant. Ce la teinstant de	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef P la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle is situé en face d é qu'un très court marqué que les am- ormale. La lumière venu normal
teinte de la lors les vitres les vitres les vitres les vait une groste. Cett la la lu poules avait en coillait e	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef P la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle is situé en face d é qu'un très court marqué que les am- ormale. La lumière venu normal car on pouvait voi
assurait la 	repos où ils dormaient, et le brigsdie garde à l'extérieur	r chef la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bloue. Elle is situé en face d é qu'un très court marqué que les am- ormale. La lumière venu normal car on pouvait voi avait plu, mais
teinte de la teinte de la vitres la lucione de la luci	repos où ils dormaient, et le brigsdie garde à l'extérieur	r chef la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bloue. Elle is situé en face dé qu'un très court marqué que les amormale. La lumière venu normal car on pouvait voi avait plu, mais ion. Il y avait
assurait la 	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef r chef la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle is situé en face d é qu'un très court marqué que les am- ormale. La lumière venu normal car on pouvait voi avait plu mais ion. Il y avait aires au dessus de
assurait la	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef r chef la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle is situé en face d é qu'un très court marqué que les am- ormale. La lumière venu normal car on pouvait voi avait plu mais ion. Il y avait aires au dessus de
assurait la	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef r chef la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle is situé en face d é qu'un très court marqué que les am- ormale. La lumière venu normal car on pouvait voi avait plu mais ion. Il y avait aires au dessus de
assurait la	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle is situé en face d é qu'un très court marqué que les amormale. La lumière venu normal car on pouvait voi avait plu, mais ion. Il y avait aires au dessus de u de bruit particu
assurait la	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle is situé en face dé qu'un très court marqué que les amormale. La lumière venu normal ar on pouvait voi avait plu, mais ion. Il y avait aires au dessus de u de bruit particu vue que sur le
assurait la	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle is situé en face dé qu'un très court marqué que les amormale. La lumière venu normal ar on pouvait voi avait plu, mais ion. Il y avait aires au dessus de u de bruit particu vue que sur le
assurait la	repos où ils dormaient, et le brigadie garde à l'extérieur	r chef la télévision s'es s retrouvé un cour a lumière. A trave ur bleue. Elle is situé en face dé qu'un très court marqué que les amormale. La lumière venu normal ar on pouvait voi avait plu, mais ion. Il y avait aires au dessus de u de bruit particu vue que sur le